



Les Ponts de Cé, commune de 13123 habitants, membre d'Angers Loire Métropole est traversée par La Loire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Ville dispose des nombreux labels de qualité : ville fleurie, ville active et sportive, ville internet. La municipalité fait également une part belle à la citoyenneté active : conseils de quartiers, plan climat élaboré avec les habitants, budget participatif, journée citoyenne, conseil municipal des jeunes, conseil municipal des enfants... Elle est dotée d'un budget participatif et d'un plan climat communal élaboré avec les Ponts-de-Céais. Son budget annuel fait également l'objet d'un calcul de son impact climatique. Sa saison culturelle, la centaine d'associations présentes, les 1800 abonnés de la Médiathèque municipale, les 32 clubs sportifs font des Ponts-de-Cé une ville animée à l'année.

CV + photo sont à envoyer par mail
candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr

Renseignements :

Romain Greteau
Chef de bassin
02 41 79 70 67 ou 06 86 77 10 33

Madame Sandra GUESDON
Responsable Ressources Humaines
02 41 79 75 91

La ville des Ponts-de-Cé recrute pour sa **Baignade ludique** d'accès payant de l'Île du Château – 5 Surveillants de baignade (H/F) à temps complet

Postes à pourvoir pour la saison complète du samedi 15 juin au dimanche 1^{er} septembre 2024

Sous l'autorité du responsable du service des sports et événementiel, vous serez placé sous la responsabilité du chef de bassin dans une équipe de 7 personnes (1 chef de bassin+ 1 adjoint + 5 surveillants de baignade).

Missions principales :

- Assurer la surveillance et la sécurité des usagers dans le respect du POSS
- Faire respecter le règlement intérieur, avec pédagogie et diplomatie
- Veiller à la qualité de l'accueil et de l'information des usagers

Profil :

- Être titulaire du BNSSA
- Expérience souhaitée, mais non exigée
- Rigueur,
- Avoir un bon esprit d'équipe
- Savoir s'adapter aux situations et aux contraintes

Temps de travail : temps complet avec horaires modulables sur la saison avec 1 jour de repos hebdomadaire

Rémunération:

Basée sur le 11^{ème} échelon du grade des opérateur des APS + 10 % congés payés soit 2 095, 63 € bruts
Possibilité de bénéficier du forfait mobilité
Possibilité de titres restaurant avec participation (3 € pour un titre à 6 €)

Candidatures à déposer sur : candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr

Date limite de candidature : 31/03/2024 - les candidatures seront étudiées à réception